

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISATIS INVESTMENT - CLAIRINVEST EQUITY INCOME FUND, classe B2 (LU2386309160)

un compartiment de ISATIS INVESTMENT

Société de gestion : Fuchs Asset Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif du compartiment consiste en la recherche d'une plus-value à long terme par la gestion d'un portefeuille diversifié composé de titres du monde entier, principalement en Europe, et, le cas échéant, en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

Politique d'investissement

Le compartiment pourra investir de manière flexible, sans restriction sectorielle, dans les instruments financiers suivants : actions, titres de créance, produits structurés dont des certificats, fonds d'investissement et/ou produits dérivés à titre de couverture et/ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

L'exposition du compartiment aux marchés actions pourra, outre via une exposition directe en actions et/ou indirecte à travers des fonds d'investissement éligibles, être générée, dans les limites définies par la loi, par le biais d'instruments financiers dérivés.

Le compartiment investira directement ou indirectement au minimum 51% de ses actifs nets en Europe.

Le compartiment pourra investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces OPCVM et/ou autres OPC.

Le compartiment pourra également recourir jusqu'à 10% de ses actifs nets à des investissements dans des *Exchange Traded Commodities* (« ETC ») sur métaux précieux.

Selon les conditions des marchés et/ou des perspectives offertes par les marchés, le compartiment pourra, de façon temporaire, détenir des liquidités jusqu'à 100% de ses actifs nets.

Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu chaque mercredi ou, si celui-ci est un jour férié bancaire à Luxembourg, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg suivant. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

A noter que le compartiment *Clairinvest Equity Income Fund* est un compartiment existant qui a fait l'objet d'une fusion par amalgamation dans Isatis Investment. Les performances passées de ce compartiment avant la fusion peuvent être consultées via le site www.clairinvest.com.

Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 5 années.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe B2 sont classées dans la catégorie 6, car la valeur de l'action peut évoluer fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être élevés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- L'investissement dans des actions comporte un risque d'émetteur dans le sens que la société émettrice pourrait faire faillite. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.
- L'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit dans le sens que l'émetteur peut refuser ou se trouver dans l'impossibilité

d'honorer tout ou partie du paiement des intérêts ou même du principal dus sur ses titres de créance. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres de créance. Ce risque de crédit est plus important pour des titres de créance à haut rendement espéré (high yield).

- L'investissement dans d'autres fonds implique que le compartiment subit 1) les risques d'investissement supportés par ces fonds, 2) les risques d'augmentation des frais et charges prélevés à l'intérieur de ces fonds et 3) les risques que ces fonds limitent ou suspendent la possibilité pour le compartiment de rembourser son investissement dans ces fonds.
- Le recours à des instruments dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse ou négociés sur un autre marché réglementé ("instruments de gré à gré") comporte le risque de contrepartie dans le sens que les contreparties de ces instruments dérivés peuvent se trouver à un certain moment dans l'incapacité d'honorer tout ou partie de leurs engagements envers le compartiment.
- Le recours à des instruments financiers dérivés a pour objectif d'atténuer les risques de change sans pour autant pouvoir les éliminer.
- D'autres facteurs de risque qu'un investisseur devra prendre en considération en fonction de sa situation personnelle et des circonstances particulières actuelles et futures, peuvent exister.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.fuchsgroup.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,05%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance pour chaque exercice durant lequel la VNI par action de fin d'exercice excède la VNI par action de fin d'exercice historique la plus élevée (principe du "High Water Mark").

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds.

Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation car cette classe d'actions n'a pas encore été lancée.

Le chiffre des frais courants exclut :

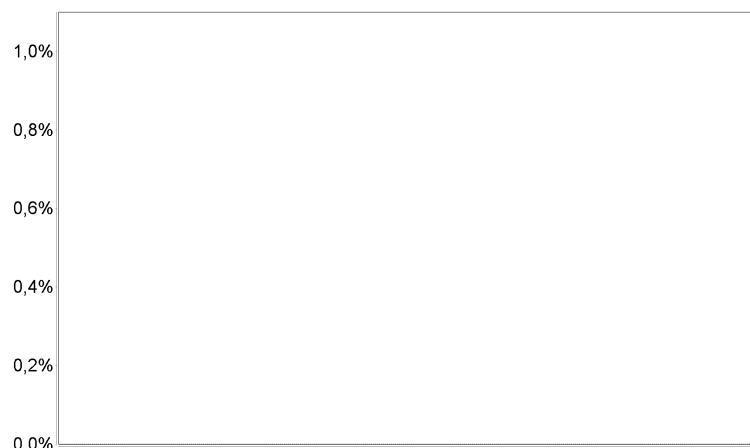
- la commission de performance
- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Aucune commission de performance n'a été encore facturée à cette classe d'actions.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.fuchsgroup.com.

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

Performances passées



Etant donné que la classe d'actions n'a pas encore été lancée, aucune donnée sur la performance n'est disponible.

Le compartiment a été lancé en 2021.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de ISATIS INVESTMENT peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.fuchsgroup.com.

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.fuchsgroup.com/fr/asset/information-investisseurs/documentation/. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de Fuchs Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du

prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment ISATIS INVESTMENT - CLAIRINVEST EQUITY INCOME FUND peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de ISATIS INVESTMENT qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.